

A REMPLIR PAR LE SECRETARIAT

ENSEIGNEMENT 1	FM	PRATIQUE COLLECTIVE	ENSEIGNEMENT 2



Association Le Bateau Ivre
 25 rue de Baranges 71390 BUXY
 06 85 05 48 17
bateauivre.buxy@gmail.com
 Site : www.lebateauivre-buxy.com

INSCRIPTION INDIVIDUELLE CHORALE 2024-2025

(Merci de remplir une fiche/élève ou par discipline)

M. ou Mme _____

Adresse _____

Commune _____

Tél portable _____

E-mail _____

Profession _____

Nom & Prénom	Date de naissance	Discipline

- EN S'INSCRIVANT, les élèves s'engagent à : • Suivre tous les cours régulièrement. ` • Participer aux actions pédagogiques et culturelles ponctuelles proposées (spectacles, répétitions et cours exceptionnels), ces actions faisant partie intégrante de la formation.
- Souscrire une assurance « responsabilité civile » dont l'attestation pourra être demandée à tout moment.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, contactez le secrétariat de l'association.

NOTA: Par votre inscription à l'Etablissement d'Enseignement Artistique Musique-Théâtre-Danse LE BATEAU IVRE, vous devenez **membre adhérent** de l'association gérante. L'association vous invite cordialement à participer aux conseils d'administration, aux activités bénévoles et vous encourage à assister à l'assemblée Générale annuelle de votre association.

Déroulement des inscriptions :

- Fiche d'inscription, fiche d'autorisations à remplir et à retourner au BI
- Paiement par chèques vacances ou bancaires ou espèces, à réception de la facture

TARIFS ANNUELS 2024-2025	CHORALE	150€
Frais adhésion Bateau Ivre	12€ +1€ par inscription supplémentaire	

<input type="radio"/> Chèque <input type="radio"/> Nombre de chèques <input type="radio"/> Montant	<input type="radio"/> Chèques Vacances	<input type="radio"/> Espèces
--	--	-------------------------------

Notre école de musique est soutenue financièrement par la Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise (ccScC) et le Conseil départemental.

AUTORISATIONS

Je soussigné (e)autorise l'école de musique le Bateau Ivre à photographier ou filmer mon enfant ou moi-même et utiliser les supports à des fins promotionnelles (dépliants, plaquettes, affiches, vidéos, réseaux sociaux et site internet de l'école).

OUI

NON

En cas d'impossibilité d'accéder aux locaux de l'école de musique, je soussigné (e) autorise l'organisation d'un suivi de cours à distance à l'aide des outils numériques disponibles.

OUI

NON

L'inscription s'effectue pour une année scolaire entière. En cas d'arrêt en cours d'année, non motivé par un cas de force majeure (déménagement, maladie...), le Bateau Ivre facturera des frais de résiliation évalués en fonction du préjudice financier subi.

Par la présente, je m'engage à respecter les conditions ci-dessus.

Fait à, leSignature.....